

## Eradication de la précarité énergétique

Avec son rapport spécial du 8 octobre dernier, le GIEC tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Mais **le réchauffement climatique n'est pas une fatalité**. Atteindre l'objectif de 1,5°C de réchauffement maximum demande une sortie rapide des énergies fossiles, commencée dès maintenant.

Pour réussir, « **le nerf de la guerre, c'est l'argent** ». Pour l'ensemble de l'Europe, la Cour des Comptes européenne estime qu'il faut investir quelques 1.100 milliards d'euros par an pour atteindre cet objectif. Comment trouver des sommes aussi colossales ? La crise sociale et politique que nous traversons démontre que nous ne pourrions pas financer ce chantier colossal en augmentant la pression fiscale sur les ménages, les entreprises, ni en rognant sur des services publics déjà mis à mal. Elle nous rappelle également l'urgence à apporter des améliorations concrètes et durables aux conditions de vie de nos concitoyens.

Loin de s'opposer, ces crises écologique et sociale ont une solution commune : **nous demandons à ce que l'éradication de la précarité énergétique** - dans les logements et les transports - **soit la priorité n°1 des cinq prochaines années**, grâce à un vaste plan de rénovation énergétique performante des logements, ainsi qu'un fort déploiement des transports en commun dans l'Orléanais pour atteindre la neutralité carbone avant 2050.

Pour financer ce chantier créateur d'emplois dès 2020, **nous réclamons le soutien de la Mairie d'Orléans au projet de Pacte Finance Climat** porté par le climatologue Jean Jouzel et l'économiste Pierre Larroustou. Ce pacte propose, avant la fin de l'année 2019, la mise en place d'un plan Marshall pour la transition écologique et solidaire, financé par la création d'une Banque du Climat adossée à la BEI, ainsi d'un budget Climat au niveau européen. Ces mesures ont vocation à être consacrées par un traité européen, dont le principe devra être soumis et validé par le gouvernement avant le prochain conseil européen.

**Nous demandons à la Mairie d'Orléans de rejoindre les collectivités qui écrivent l'Histoire** en soutenant officiellement le Pacte et en le défendant auprès de sa métropole et du gouvernement, comme l'ont fait de grandes villes-métropoles comme Nice, Bordeaux, Lille, Paris, ainsi que les communes rurales représentées par l'AMRF.

**La transition écologique est une condition sine qua non de la justice sociale. Elle en sera le moyen et le moteur, pour peu que son financement soit à la hauteur des enjeux, et qu'il ne soit pas au détriment des plus fragiles ou des services publics.**

La municipalité déjà a montré son ouverture au dialogue lors de la conférence de Pierre Larroustou le 17 janvier dernier. Nous lui demandons de traduire cette ouverture en un engagement déterminé pour l'avenir de ses habitants. C'est maintenant qu'il lui faut agir, se donner les moyens appropriés à ses ambitions affichées, et permettre à l'Europe d'entraîner d'autres pays vers un futur d'équité sociale, de développement respectueux de l'environnement et de notre humanité.

**Pacte Finance-Climat Centre-Val de Loire** : Le Pacte Finance – Climat vise à provoquer un sursaut collectif dans la lutte contre le dérèglement climatique : nous voulons tout faire pour que, avant 2020, l'Europe ait ratifié un Traité qui mette la finance au service de la lutte contre le dérèglement climatique, en Europe et dans les pays du Sud.  
<https://www.pacte-climat.eu/fr>